Preuve de dépôt

Vous venez de déposer un dossier de demande de déclaration ICPE concernant le projet Vent des Saveurs sur la commune principale de l'AIOT 252 Rue du maréchal ferrant 85440 Talmont-Saint-Hilaire.

La référence de votre dossier est A-3-DLL72VQY7 et concerne une demande de type "une déclaration initiale"

Ce numéro et ce code postal vous seront nécessaires pour déposer les éventuels compléments et pièces de procédure que sollicitera l'administration.

Votre dossier a été transmis le 16/03/2023 à 11h14 au(x) service(s) concerné(s) par votre démarche.

Vous allez recevoir dans quelques instants, à l'adresse ci-dessous, un message de confirmation de transmission de votre dossier :

- #xxxx# (pour rappel, courriel d'échange avec l'administration)
- #yyyy# (pour rappel, déclarant)
- #zzzz# (pour rappel, mandataire)

1 - Type de déclaration

Identification et orientation de la demande

Votre demande concerne : une déclaration initiale

Numéro d'AIOT : Je ne connais pas mon numéro d'AIOT

Service instructeur : Je ne connais pas le service instructeur

Conditions d'engagement du déclarant

- Je m'engage à ce que les fichiers déposés comprennent les informations réglementaires requises, dont les références sont rappelées pour chaque dépôt de fichier tout au long de la téléprocédure.
- Je m'engage à prendre connaissance et à respecter les prescriptions générales ministérielles applicables à chaque rubrique de la nomenclature des installations classées, consultables sur le site https://aida.ineris.fr/

- Je prends note que tous les plans réglementaires sont déposés en fin de la téléprocédure.
- En initiant le dépôt de mon dossier via la téléprocédure, je m'engage à déposer les compléments ainsi que les pièces de procédures (attestation de mise en sécurité, ...) sur Service-public.fr

2 - Déclarant

Déclarant

Pétitionnaire ou mandataire : Mandataire

N° SIRET 78914638800036

Organisme: INGEA

Nom: LEBLANC

Prénom : Arthur

Fonction : Chef de projet

Personne morale

N° SIRET **75295365300025**

Raison sociale VDS

Forme juridique Société à responsabilité limitée (sans autre indication)

Le nom de la personne, physique ou morale, qui exerce une activité soumise à la réglementation relative aux ICPE est une information regardée comme nécessaire à l'information du public, publié sans anonymisation en application des dispositions du 3° de l'article D312-1-3 du code des relations entre le public et l'administration.

Toutefois, si sa publication fait craindre des représailles ou est susceptible de porter atteinte à la sécurité publique ou à la sécurité des personnes, l'exploitant personne physique peut demander que la donnée ne soit pas mise en ligne au titre de l'applic ation du d) de l'article L311-5 du code des relations entre le public et l'administration.

Adresse en France

252 RUE DU MARECHAL FERRANT

Talmont Saint Hilaire

85440 TALMONT ST HILAIRE

Signataire

Nom: Puech

Prénom : Jean-Luc

Qualité : Gérant

Référent

Nom: Leblanc

Prénom : Arthur

Fonction : Chef de projet

3 - Description de l'installation

Nom de l'installation : Vent des Saveurs

Description des activités :

Usine de production de produits surgelés

Sur le site de l'installation, vous exploitez déjà au moins :

Une installation classée relevant du régime d'autorisation : NON

Une installation classée relevant du régime d'enregistrement : NON

Une installation classée relevant du régime de déclaration : NON

Déclaration distincte à l'occasion d'une demande d'autorisation environnementale : NON

4 - Localisation

Localisation de l'installation

Adresse 252 Rue du maréchal ferrant 85440 Talmont-Saint-Hilaire

X:347217

Y:6605188

Projection: Lambert 93

Le déclarant joint à la déclaration les plans suivants :

- Un plan de situation du cadastre à jour dans un rayon de 100m
- Un plan d'ensemble à jour à l'échelle de 1/200 au minimum, accompagné de légendes et descriptions permettant de se rendre compte des dispositions matérielles de l'installation et indiquant l'affectation, jusqu'à 35 mètres au moins de celle-ci, des constructions et terrains avoisinants ainsi que les points d'

eau, canaux, cours d'eau et réseaux enterrés (un plan jusqu'au 1/1000 est admis sous réserve que les éléments précités restent lisibles).

5 - Activité du site

Permis de construire

La mise en oeuvre de l'installation nécessite-t-elle un permis de construire ? OUI

Tableau des rubriques des activités

Rubrique	Alinéa	Libellé des rubriques	Quantité totale	Régime	Précisions
2220	2220-1-b	Préparation de produits alimentaires d'origine végétale	6 t/j	D	
2221	2221-2	Préparation de produits alimentaires d'origine animale	0.54 t/j	DC	

6 - Mode d'exploitation

Modes et conditions d'utilisation, d'épuration et d'évacuation des eaux résiduaires, effluents et des émanations de toute nature

Est-il prévu un prélèvement d'eau pour l'exploitation de l'installation classée ? OUI

Réseau public de distribution d'eau OUI

Volume maximum annuel (en m3) 4500

Est-il prévu des rejets d'eaux résiduaires issues de l'exploitation de l'installation ? NON

Est-il prévu un épandage ? NON

Est-il prévu des rejets à l'atmosphère ? NON

Elimination des déchets et résidus de l'exploitation

Précision sur les types de déchets et résidus issus de l'exploitation et la filière de valorisation ou d'élimination :

L'installation produira essentiellement des déchets industriels banals

La collecte des déchets s'effectuera-t-elle par le service public de gestion des déchets ? OUI

Disposition en cas de sinistre

Prise d'eau sur le réseau incendie : OUI

Précisions sur les moyens de secours et de protection dont dispose le déclarant :

L'installation sera desservie par une voie engin sur deux faces accessibles pour l'intervention des services d'incendies et de secours. Elle disposera en permanence d'un état des stocks à jours. L'installation disposera de deux bornes incendies respectivement de 72m³/h à 1 bar et 60m³/h à 1 bar permettant de couvir les besoins établis conformément au calcul D9 et des extincteurs appropriés au risque à combattre qui seront répartis sur l'installation et à proximité des dégagements. Un moyen d'alerte des services d'incendies et de secours sera maintenu en permanence et des plans des locaux indiquant la localisation de l'ensemble de ces équipements de lutte anti incendie seront affichés dans l'installation.

Natura 2000

L'installation est-elle soumise à évaluation des incidences Natura 2000 ? NON

Prescriptions applicables

Je confirme avoir pris connaissance des prescriptions générales applicables aux activités objet de la présente déclaration et notamment des éventuelles distances d'éloignement qui s'imposent pour l'implantation de l'installation.

Effectuer une demande de modification de certaines prescriptions applicables à l'installation : NON

Clause filet

Cette déclaration initiale DICPE est-elle la première autorisation ou déclaration déposée sur le projet ? **Oui**

L'installation ne peut ni être mise en service, ni exploitée dans les 15 jours suivant la délivrance de la preuve de dépôt de la déclaration initiale (R. 512-48 alinea 2 du code de l'environnement)

7 - Pièces justificatives

Mandat ou document signé par le déclarant vous autorisant à déposer la déclaration en son nom :

22-088 - Vent des Saveurs - Mandat dépôt ICPE-D.PDF

Un plan de situation du cadastre à jour dans un rayon de 100 m :

22-088 - Vent des saveurs - Plan situation 100m.pdf

Un plan d'ensemble à jour à une échelle minimale de 1/200 :

22-088 - Vent des saveurs - Plan d'ensemble 1-250.jpg